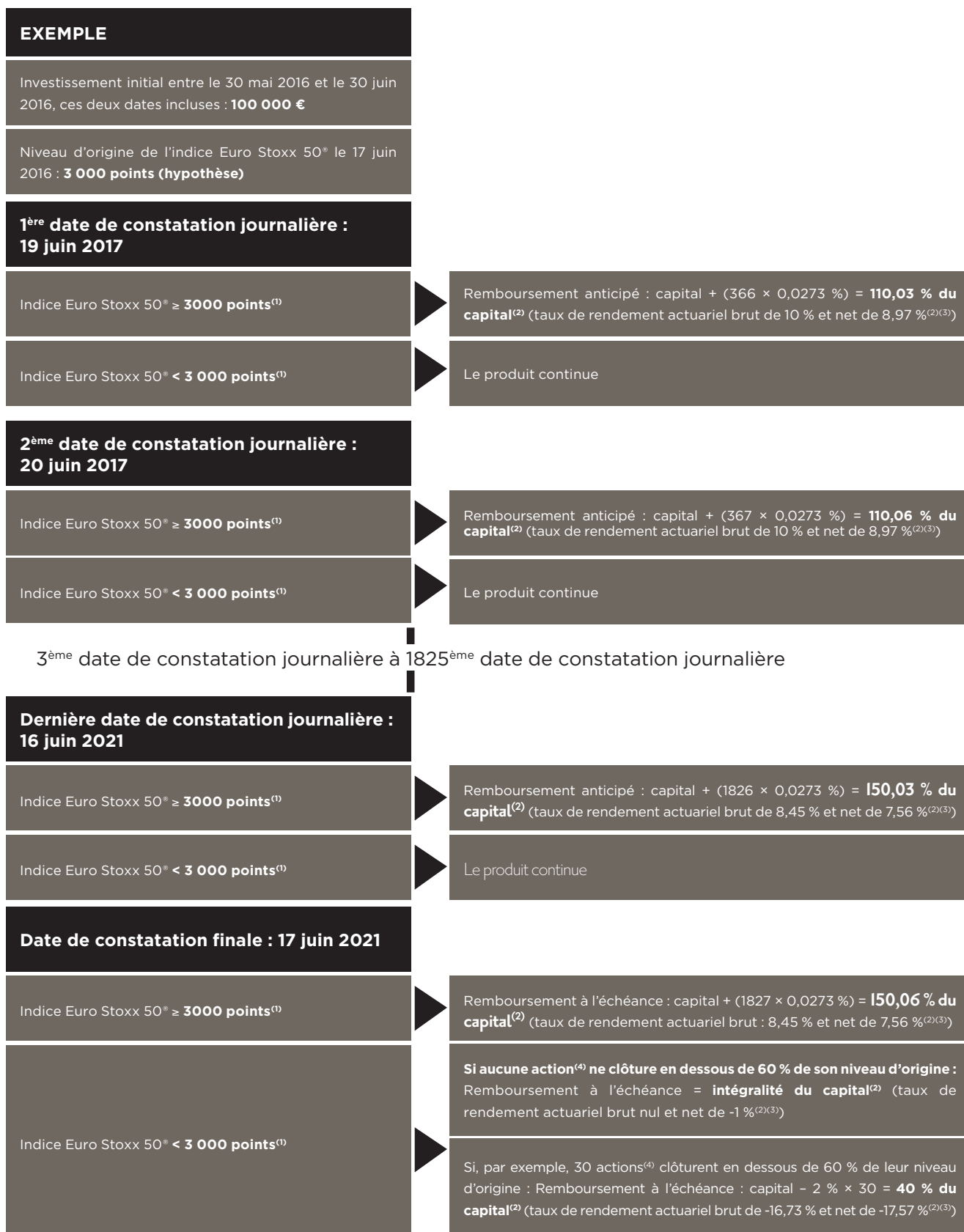


UN MÉCANISME CONNU À L'AVANCE

Ceci est un exemple illustratif. Les hypothèses présentées ont uniquement pour but de vous permettre d'appréhender facilement le mécanisme du produit. Il ne préjuge en rien de résultats futurs et ne saurait constituer en aucune manière une offre commerciale.



(1) 3 000 points = niveau d'origine de l'indice pris comme hypothèse.

(2) Hors frais de gestion et avant fiscalité et contributions sociales

(3) Soit un taux de rendement actuariel net de frais de gestion pour un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, avant fiscalité et contributions sociales, de :

- 9,17 % (PERP) en cas de déclenchement du remboursement automatique anticipé au premier jour de constatation, le 19 juin 2017.

- 9,17 % (PERP) en cas de déclenchement du remboursement automatique anticipé au deuxième jour de constatation, le 20 juin 2017.

- 7,73 % (PERP) en cas de déclenchement du remboursement automatique anticipé au dernier jour de constatation, le 16 juin 2021.

- 7,73 % (PERP) en cas de déclenchement du remboursement automatique à la date de constatation finale, le 17 juin 2021

- 17,40 % (PERP) en cas de remboursement de 40 % du capital à l'échéance.

(4) Les actions composant l'indice Euro Stoxx 50[®] seront déterminées à la date de constatation initiale du 17 juin 2016